



COMPTE-RENDU DU CHSCT-SD 11 du 23/06/2016

La séance s'ouvre sur la déclaration de la FSU.

BILAN SOCIAL

Une fois de plus, les documents nous ont été communiqués deux jours avant la tenue du CHSCT-SD, ceci en contradiction avec le règlement intérieur, article 3, qui stipule un délai de 15 jours pour l'envoi des documents de travail.

La FSU s'interroge au sujet du reliquat constaté sur le crédit alloué au CDAS. L'administration indique que toutes les demandes ont été acceptées et que le département de l'Aude se situe dans la moyenne des aides attribuées.

Toutes les demandes de temps partiel dans le premier degré ont été acceptées. La FSU remarque qu'ils concernent essentiellement les femmes, impactant d'autant plus leur fin de carrière.

Pour ce qui est des demandes de mouvement interdépartemental, le taux de satisfaction est de 46%, cependant le nombre de demandes de départ est en forte hausse. La DASEN rappelle que ces mutations font l'objet d'un calibrage national.

Les personnels pointent une augmentation de la souffrance au travail, qui passe de 30% à 45% en un an. L'assistante sociale précise que cette augmentation est due à l'usure professionnelle et à l'allongement des carrières qui posent des problèmes de choc générationnel au personnel vieillissant. La FSU demande quelles sont les propositions faites. L'assistante sociale reconnaît que peu de possibilités sont offertes compte tenu du contexte économique du département et de l'âge des demandeurs, une mobilité ayant des conséquences déstabilisantes pour leur situation familiale.

Les allègements de service correspondant à des pathologies aiguës et transitoires ont tous été accordés dans le premier degré mais le nombre de postes insuffisant dans le second degré (15 temps pleins) ne permet pas de contenter toutes les demandes.

La FSU remarque la baisse du nombre de visites médicales depuis 2011. Le Dr Dejong explique que son affectation d'une journée au rectorat depuis cette année diminue de fait le nombre de visites réalisables.

La FSU demande la communication des données concernant l'avancement dans le second degré. Elles seront disponibles sur le portail académique à la rubrique « ressources humaines ».

SUIVI DES PRECONISATIONS DE VISITES

La FSU déplore que les fiches RSST ne soient pas transmises pour le second degré.

La DASEN fera une relance en ce sens à la rentrée, pour les chefs d'établissement.

La FSU met au vote un avis permettant aux représentants du personnel de consulter les registres lors de leurs actions dans les établissements.

CALENDRIER DES VISITES POUR L'ANNEE PROCHAINE

Quatre visites sont votées :

- Collège Alain à Carcassonne avec la sous-thématique RPS
- Ecole Primaire de Saint Marcel sur Aude avec la sous-thématique « protocole intempéries »
- Circonscription de Carcassonne 2 ASH avec la sous-thématique des RPS
- Ecole maternelle Mathieu Peyronne à Narbonne avec la sous-thématique RPS

COLLEGE ALAIN (CARCASSONNE)

La DASEN attend le résultat de l'enquête administrative et la levée de l'incertitude concernant un personnel encadrant pour informer les membres du CHSCT.

PROTOCOLE INTEMPERIES

Les modifications proposées par les personnels ont été acceptées.

« Selon les situations les consignes pourront être :

1. ne pas se déplacer, 2. se rendre dans l'établissement ou l'école par un autre itinéraire. Dans ce cas de figure, un retard sera traité avec la plus grande bienveillance, 3. se rendre dans un autre établissement ou une autre école »

AFFECTATION DES TRS (1^{er} degré)

Les représentants du personnel mettent au vote un avis concernant la mise en place d'une enquête RPS sur les changements des règles d'attribution des supports.